



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 15 mai 2025

Liaison câblée – Analyse de la desserte de la future station de La Tzoumaz

Le Conseil communal valide le devis du bureau d'ingénieur spécialisé en mobilité Transportplan Sion SA. Le but du mandat est d'effectuer une analyse de la desserte fine de la station de la Tzoumaz depuis et en direction de la future station d'arrivée de la télécabine Riddes – Les Babioux – La Tzoumaz. Cette analyse déterminera les modes de transport à mettre en place en faveur des différents utilisateurs (habitants, citoyens, résidents secondaires, touristes/visiteurs...) en fonction des différentes périodes de l'année (forte ou faible fréquentation).

Personnel communal – Soutien aux sorties de services

Le Conseil communal décide d'octroyer un montant à chaque service, en fonction du nombre de collaborateurs, afin d'encourager l'organisation d'une sortie d'équipe annuelle.

Aménagement de la place de rebroussement à la route des CFF

Le Conseil communal décide d'adjuger de gré à gré l'aménagement floral de la pastille centrale de la place de rebroussement des bus de Car Postal près de la gare CFF à l'entreprise CD Paysages SA.

Circulation routière en vue de la Fête-Dieu et des Ordinations

Le Conseil communal autorise la régulation du trafic ainsi que les fermetures de routes communales demandées par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X en vue de la Fête-Dieu (19.06.2025) et des Ordinations du 27 juin.

Incivilités au Pied du Mont

Le Conseil communal décide de faire poser un panneau stipulant l'interdiction de faire du feu et des grillades au Pied du Mont. Cette interdiction, en vigueur depuis plusieurs années, n'est en effet pas respectée par bon nombre de personnes.

Augmentation de la participation communale à A Dom

Le Conseil communal décide de porter l'engagement de la Commune en faveur de l'association intercommunale A Dom à CHF 2.- / habitant pour 2025, année de ses 20 ans. A Dom contribue au maintien à domicile des personnes handicapées et/ou âgées à leur demande.